

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 17 décembre 2015

N° 2015- 25

Nombre de délégués en exercice :	16	L'an deux mil quinze, le 17 décembre à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental, salle Gascogne, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
Présents :	09	
Date de la convocation : 07 décembre 2015		

Présents : Mmes BAREGES, BOURDONCLE, RIOLS MM., ALBUGUES, BERTELLI, DEPRINCE, HEBRARD, LAMOLINAIRIE, WEILL.

Absents excusés : Mme MAGNANI, MM BONSANG, ALAZARD, MOLLE, SAZY, BEQ, BESIERS.

Assistaient à la séance : Mmes LAYMAJOUX (Direction de l'Environnement du Conseil Départemental), MOULIS (Syndicat Départemental) et M. BARON (Syndicat Départemental).

OBJET : INSTANCES DU COMITE SYNDICAL – REMPLACEMENT D'UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE

**

Le Président rappelle les décisions prises lors de notre dernière réunion du 11 juin 2015 concernant les représentants de la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron :

Déléguée titulaire : Madame Véronique MAGNANI
Délégué suppléant : Monsieur Francis DELMAS.

Par délibération en date du 19 novembre 2015, le Conseil Communautaire a désigné M. Jacques RICARD comme délégué suppléant en remplacement de M. Francis DELMAS.

Les délégués retenus pour représenter cette collectivité :

Déléguée titulaire : Madame Véronique MAGNANI
Délégué suppléant : Monsieur Jacques RICARD.
Délégué à voix consultative : Monsieur Francis DELMAS.

**

Ouï et exposé le Comité Syndical, à l'unanimité :

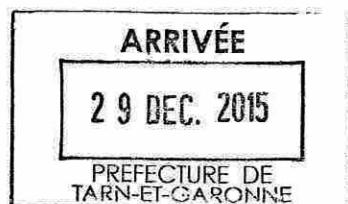
- Prend acte de cette modification.

Fait et délibéré le 17 décembre 2015

Le Président,



Michel WEILL



COMMUNAUTE DE COMMUNES

Fichier n° préfecture 07-04-12-2015
Fichier n° préfecture 07-04-12-2015
Date : 2015-11-19 10:29:11
03-632-240260 PA8-20151117-2015-11-18-DE

Terrasses à Vallee

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2015_110



Date de convocation : 19/11/2015

Nombre de Conseillers en exercice : 28

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 24

L'an deux mille quinze, le vingt-sept novembre à 10 heures 30.

Le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni à la Communauté de Communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur CORRECHER Maurice, Président.

Etaient présents : BOUSSSET Gérard (pouvoir de PERN-SAVIGNAC Fabienne), CALMETTES Jacques, CORRECHER Maurice (pouvoir de PISANI Pierre), DANTHEZ Florence, DELMAS Michelle, MONESMA Michel, MONTET Michel, RAEVEN Pierre (pouvoir de DELMAS Francis), RICARD Jacques, ROUCHY Daniel (pouvoir de MAGNANI Véronique), SERRA Gabriel, SIRVAIN Brigitte (pouvoir de CUSIN Annie), TEULIERES Vincent (pouvoir de DELCROS Laurence), TSCHOCKE Christian, TOURREL Pierre, VALETON Céline, VERDIER Max (pouvoir de Laurent LAVITRY).

Secrétaire de séance : DELMAS Michelle

OBJET : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS MENAGERS – ACTUALISATION DES DELEGUES

Le Conseil Communautaire dans ses séances du 05 mai 2014, et du 29 septembre 2015, désignait ses représentants au sein du Syndicat Départemental des Déchets Ménagers.

A la demande du Syndicat Départemental, il est proposé d'apporter des précisions sur la qualité de nos délégués désignés pour nous représenter comme suit :

- Madame Véronique MAGNANI, déléguée titulaire
- Monsieur Jacques RICARD, délégué suppléant
- Monsieur Francis DELMAS, délégué supplémentaire.

Chacun des délégués suppléant et supplémentaire peut siéger lors des réunions du comité syndical, toutefois seul le délégué suppléant à voix délibérative en cas d'absence du délégué titulaire.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- DECIDE d'actualiser la liste de ces représentants comme indiquée ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches nécessaires pour toutes les modalités d'application de la présente décision et à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Envoi en préfecture le 04/12/2015
Réçu en préfecture le 04/12/2015
Réf. : 04-12-2015-110-DE



Le Président,

Maurice CORRECHER.

CERTIFIÉ EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT,
COMPTE TENU :

- DE L'ENVOI DÉMATÉRIALISÉ EN PREFECTURE, le 04/12/2015
- DE LA NOTIFICATION D'ACCUSÉ RÉCEPTION N° : 082-248200198-20151127-2015_110-DE
- ET DE LA PUBLICATION, le 04/12/2015

A NÉGREPELISSE, le 04/12/2015

Le Président,

Maurice CORRECHER.



ARRIVÉE

29 DEC. 2015

PREFECTURE DE
TARN-ET-GARONNE